

CONSEIL DE VIE SOCIALE DU 22 JANVIER 2020

Monsieur QUINZIN, Président du Conseil de Vie Sociale (CVS) ouvre la réunion à 10 h 00. Il présente ses vœux à l'assemblée, remercie les agents pour leur investissement, leur disponibilité et leur sourire. Il souhaite que la Résidence continue d'être bien gérée, avec un prix de journée toujours aussi raisonnable. Monsieur QUINZIN donne la parole au Directeur Mr BERTIAUX qui présente ses vœux à son tour. Monsieur BERTIAUX remercie les Résidents, les familles et le personnel venus assister en nombre (54 personnes) à cette réunion signe de l'implication de tous dans la vie de l'Etablissement. Cela prouve surtout avec la plus grande évidence possible que le fait de permettre à tous de participer est le symbole d'une vraie démocratie participative et d'un vrai droit d'expression.

Monsieur BERTIAUX fait remarquer que le CVS est un lieu d'échange et bien que cette instance ait des représentants élus, chacun a le droit de s'exprimer sur le sujet qui lui semble important d'évoquer. 54 participants est le signe de l'intérêt de tous à participer et est le signe de la transparence de la gestion qui fait que le Directeur se trouve face à un public important pour répondre à toutes les questions qui pourraient être posées. Il rappelle par ailleurs que chacun peut solliciter le Directeur et son équipe à n'importe quel moment et pour tout sujet. Il demande simplement que cela soit fait à bon escient, dans le respect des uns et des autres et avec la volonté de faire avancer les choses.

A l'occasion de la réunion de ce jour, les points suivants seront abordés :

- Les engagements 2020 pour la restauration
- Le prix de journée 2020
- Point hygiène / prévention
- Points divers

1 – Les engagements 2020 pour la restauration

Des améliorations sont constatées depuis quelques mois car **l'équipe** s'est étoffée. Elle se compose de 3 cuisiniers aujourd'hui pour la production. L'équipe hôtellerie va également être renforcée avec l'arrivée d'un nouvel agent à compter du 1^{er} février ce qui donnera 2.5 employés pour le service en salle.

Autre point positif, la qualité des produits donc des repas. Nous avons passé un contrat avec la société API Restauration depuis juin 2019 pour une durée de 3 ans. Nos attentes sont pleinement satisfaites car ils font de bons produits au bon prix. En effet, API passe commande auprès de fournisseurs pour énormément d'établissements scolaires, médico-sociaux et de collectivités, donc l'achat à grande échelle permet de réduire les coûts tout en gardant une qualité de produit.

Monsieur QUINZIN ajoute qu'ils sont très réactifs et que la Mairie de Bavay est toujours très satisfaite de la qualité des cocktails organisés pour les vœux et les repas des aînés notamment. Il ajoute qu'API est partenaire désormais de certaines écoles de la commune et le retour est très positif.

API s'engage également à proposer à la Villa **2 repas à thème par an** pour lesquels une animatrice de la société gèrera la décoration de la salle, la musique, mettra à disposition le matériel nécessaire. La « raclette party » de cette semaine fût un succès ! Par ailleurs, la VILLA propose ses repas à thème ce qui fait qu'il y en aura au moins un par mois.

Aujourd'hui, il convient de consommer autrement, d'acquérir des **reflexes écologiques**. D'autant que la consommation d'une maison de retraite hébergeant 70 Résidents n'est pas anodine. C'est pourquoi API s'est engagé à **approvisionner 30 % des produits** consommés par la Villa **en circuit court**. Cela signifie un approvisionnement en légumes, viandes, laitages avec le moins d'intermédiaires possible. Cela devrait profiter aux producteurs.

On le sait tous aujourd'hui, de nombreux produits utilisés dans l'agriculture polluent l'air, les eaux, la terre donc le contenu de nos assiettes. Nous souhaitons nous engager dans une démarche progressive d'approvisionnement de **produits issus de l'agriculture biologique**, à hauteur de **10 % des approvisionnements dès 2020**.

Autre volonté affichée pour 2020 : instaurer le « **lundi vert** ». Il ne s'agit pas devenir végétarien mais de participer à la préservation des ressources. 3dans le temps », on ne mangeait pas tant de viande. Et ce n'est pas nécessaire en plus d'un point de vue physiologique. A l'origine, c'est une proposition initiée en 2019 par 2 chercheurs invitant la population à ne consommer aucune chair animale le lundi. Cet appel est lancé dans le cadre d'une recherche à grande échelle visant à étudier notre capacité au changement durable des comportements alimentaires.

En effet, il est reconnu que la population mondiale mange trop et notamment trop de viande et le tout avec beaucoup de gaspillage. Il ne s'agit pas en l'espèce de diminuer la quantité de viande que nous vous servons au quotidien mais de consommer autrement pour préserver notre santé et l'environnement.

A compter de 2020, autre disposition importante pour tous, nous pérennisons notre démarche de s'approvisionner quasiment uniquement en **fruits de saison**.

A savoir aussi, que l'équipe cuisine vous fera aussi découvrir des **saveurs d'ailleurs** grâce à divers épices.

Bavay fait partie de ce petit groupe de directeurs de maisons de retraite du secteur à s'engager sur ces différents critères de qualité alimentaire. Comme le font de plus en plus de collectivités également. C'est pourquoi les groupes alimentaires tels API qui travaillent avec ces établissements ayant la même exigence se doivent de s'adapter à l'évolution de la demande, ce qui se passe bien aujourd'hui. API est un partenaire fiable et adaptable aux demandes des clients selon la politique alimentaire et le degré d'exigence que ces derniers souhaitent pour leur établissement.

Dernier point à évoquer : **la production des déchets**.

La Villa utilise 28 containers de 278 litres chacun pour stocker ses déchets. Or il est possible de produire moins de déchets en recyclant certains. Une première idée, qui verra le jour dès le printemps, sera d'installer un **composteur** dans le jardin afin de produire nos propres engrais « verts » tout en réduisant nos déchets. C'est l'association Mosaïque, qui s'investit beaucoup pour les Résidents, qui mettra en œuvre ce projet « durable » au printemps prochain.

Ce n'est pas symbolique. Il serait d'ailleurs que cela inspire tout le monde dans cette voie.

Réduire la production de déchets, c'est aussi **changer nos comportements**. Par exemple, on ne va pas réduire la quantité de nourriture que l'on met dans votre assiette mais nous allons vous demander plus de vigilance, comme demander aux agents qu'ils vous servent une assiette plus petite si vous savez que vous ne mangerez pas tout, quitte à ce que l'on vous resserve ensuite.

La parole est donnée à l'assemblée : *il est demandé si toutes les denrées alimentaires sont approvisionnées par API via ses fournisseurs partenaires ?*

La réponse est affirmative, puisque API en réalité travaille en partenariat avec la quasi-totalité des fournisseurs avec lesquels nous travaillions avant API. Donc nos produits restent les mêmes. Quant aux nouveaux fournisseurs, ils sont proches de nous, ce qui est très satisfaisant. L'avantage aujourd'hui est que les coûts sont moindres pour la Villa tout en conservant la qualité de produits car API achetant à grande échelle, nous bénéficions d'une baisse des prix.

Nous excluons seulement du contrat API les boissons puisque nous travaillons avec un fournisseur local à prix plus intéressant.

2 – Le prix de journée 2020

Le prix de journée Hébergement 2020 a été fixé par le Conseil d'Administration à **60.14 €** (soit 1 804,20 € par mois) à compter du 1^{er} janvier 2020, soit + 1 % par rapport à 2019, conformément à l'évolution du taux d'augmentation fixée par décret.

La politique de l'établissement est de toujours veiller à dépenser le mieux possible, tout en agrémentant le quotidien. Par exemple, il ne s'agit pas de proposer uniquement de l'eau aux Résidents à table, mais aussi de la bière, du vin, de la limonade, du jus de raisin et d'orange. L'établissement veille à ce que la Villa soit bien chauffée pour le confort de tous, qu'il y ait des animations quotidiennes, des lieux de vie agréables, que les résidents soient heureux d'y vivre. Il ne s'agit pas de supprimer ou réduire ces prestations.

Par ailleurs, il convient de rappeler que le prix de journée a baissé de 3.08 % entre 2013 et 2020 car l'ouverture de l'extension avec l'emprunt afférent induisait la hausse du prix de journée. Sur 7 années, nous avons été capable de réduire le prix de journée. Pour autant, il n'a pas été décidé sur les exercices suivants de maintenir ce prix de journée artificiellement afin d'augmenter les autres postes de dépenses mais de le ramener au niveau le plus juste pour le Résident. Les dépenses sont contrôlées et faites à bon escient sous couvert du Conseil d'Administration.

Il faut savoir aussi, qu'en 2018 le prix de journée de Bavay était 4 % inférieur au prix de journée moyen national. C'est significatif d'une bonne gestion qui nous place exactement à la moyenne nationale des prix de journée. Et cela tout en poursuivant nos efforts en termes de prestations proposées sans surfacturation, tel le traitement du linge, l'accès à internet, l'installation d'une TV (dans 100 % des chambres dès 2020). Il faut savoir que depuis la loi ASV de 2016, les EHPAD sont tenus d'assurer un certain nombre de prestations, énumérées de manière exhaustive dans ce que la loi appelle le « **socle commun de prestations** ». Nous rappelons que ce socle exclue le linge. Cela signifie que les établissements n'ont plus l'obligation de fournir cette prestation, à moins de la surfacturer : ce n'est pas le cas à Bavay.

Il faut savoir que le prix moyen de l'entretien du linge en EHPAD est de 2.80 € par jour (soit environ 1 022 € / an) et les dépenses de personnel afférentes représentent 38 200 € / an charges comprises.

Derrière le prix, nous proposons quels services ? Dans un hôtel type Formule 1 qui sont parmi les prix les plus bas en FRANCE, la nuitée est à 40 €, hors petit-déjeuner. A la Villa, le prix est de 60 € en 2020. Pour 20 € en plus, nous fournissons tout : les repas, les collations, les soins, le linge, l'animation, etc.

Le prix de journée Dépendance est fixé par le Conseil Départemental qui le communique aux établissements dans le courant du 1^{er} trimestre de l'année.

L'idée reçue est de dire que plus le prix de journée est élevé, plus les Résidents sont dépendants. Cela n'a rien à voir. La Villa Senecta compte parmi les 5 EHPAD de la région des Hauts de France (qui en compte des centaines) où le niveau de dépendance (mesuré par le GMP) et de pathologies (PMP) est le plus élevé. En comparaison avec d'autres établissements, la Villa compte plus de dépendance et de pathologies avec un prix de journée moins élevé.

En effet, la politique de l'EHPAD, via son Conseil d'Administration est de maintenir à la Villa les Résidents devenant très dépendants (dans la mesure où le Résident, la famille le souhaite) et dont l'état de santé induirait en principe un hébergement non plus en EHPAD mais en long séjour. Humainement parlant cela est inadmissible.

Rappelons que dans certains EHPAD, l'entrée est refusée à certains Résidents au prétexte qu'ils sont en fauteuil roulant. Nous avons eu un cas de ce type il y a quelques années.

3 – Point hygiène / prévention

L'hiver est une période plus propice à la contraction de « microbes et virus », de petits maux tels la gastro, la grippe, pouvant devenir de grands maux en cas de complication ou d'épidémie.

Par ailleurs, l'actualité de ces derniers jours relative au coronavirus (virus venant de Chine responsable d'infections respiratoires et digestives chez plusieurs espèces de mammifères dont l'être humain) nous plonge dans un contexte anxiogène mais nous devons au minimum observer des règles basiques de prévention.

La prévention auprès des équipes, des Résidents et du public est la base pour éviter autant que possible les contaminations voire les épidémies.

Des **précautions d'hygiène de base** sont à observer et peuvent nous éviter de tomber malade ou de contaminer les autres. Par exemple :

- utiliser la **solution hydro alcoolique** : ces solutions sont à disposition de part et d'autre de l'établissement, tant pour les agents, les Résidents que les visiteurs. Cela ne remplace pas le lavage régulier des mains mais reste une solution de désinfection des mains pratique et efficace quand on n'a pas de moyen de se laver les mains à disposition.

- des **affiches préventives** permettent à tous de se rappeler le bon geste à faire lorsque l'on tousse : main devant la bouche, le mieux est de tousser / éternuer dans le creux de son bras. Ce sont des choses toutes simples que l'on apprendait à l'école il y a des années de cela mais que l'on a oublié.

- des **masques** sont mis à disposition du public lorsqu'ils toussent et/ou pensent pouvoir être contagieux. Vous devez protéger vos proches à qui vous rendez visite mais également les autres personnes âgées.

- la **vaccination contre la grippe** a été réalisée, comme chaque année, auprès des agents et des Résidents sur la base du volontariat. Le message de prévention est passé puisque plus de 60 % des agents se sont fait vacciner. 100 % des résidents sont vaccinés.

- l'attitude de précaution à adopter, la plus simple mais la plus efficace est de **ne pas rendre visite aux Résidents lorsque l'on est malade**. C'est tellement évident qu'il faut le rappeler par écrit. Le Directeur rapporte une anecdote à ce sujet : la petite fille d'une résidente

institutrice de son état a dit un jour qu'elle venait en visite plus tôt parce que la totalité des enfants de sa classe avait la grippe !!! Il est plus qu'évident qu'elle pouvait être porteuse de la grippe mais elle n'a pas jugé utile de prendre des précautions en ne venant pas à la maison de retraite. Certains égoïsmes peuvent tuer.

4 – Points divers

L'établissement affichera d'ici peu une note dans le hall d'entrée sur le tableau d'affichage vous informant de la possibilité du **vote par procuration** dans le cadre des **élections municipales** de mars prochain.

Aucune question supplémentaire n'est posée par l'assemblée.

Le mot de la fin viendra d'une Résidente : « on est bien soigné ici ! ». Mais nous restons humbles car nous savons que nous pouvons toujours nous améliorer. Le problème est que tout à un coût et que nous n'avons pas la latitude de décider d'augmenter le prix de journée pour mettre du personnel supplémentaire. Par ailleurs, la question est de savoir s'il n'arrive pas aussi que les exigences soient parfois trop importantes.

Monsieur le Président remercie les présents, l'équipe pour son dévouement et sa disponibilité et clos la séance à 11h00.

Joël BERTIAUX
Directeur